



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pénurie des produits utilisés pour anesthésie

Question écrite n° 30049

Texte de la question

Mme Marine Brenier alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation de pénurie des principaux produits utilisés en anesthésie. Depuis la fin mars 2020, de nombreux établissements ont vu les livraisons de ces produits être totalement stoppées. Si les professionnels de santé comprennent que cette pénurie est mondiale, due à une forte demande de l'ensemble des pays touchés de près par le covid-19, ils demandent une transparence d'information. La prise en charge, par le public comme le privé, de cette épidémie impose déjà aux médecins un tri et une hiérarchisation des soins disponibles. Ajouter à cela le manque de produits dont les professionnels craignent une rupture de stock au sein de leurs établissements d'ici deux à trois semaines et la situation pourrait être critique. Cette restriction imposée par l'État ne peut se faire au sacrifice des soins sur le terrain. De plus, les agences régionales de santé disent n'avoir aucune action sur cette restriction, gérée directement au plus au plus haut sommet de l'État, afin de prévenir une éventuelle deuxième vague d'infection. Cependant, cette vague ne peut être prévue aujourd'hui. À l'inverse, le manque de produits d'anesthésie et la tension que subissent les établissements à l'heure actuelle sont réels. Ainsi, elle souhaite en savoir plus quant à la réalité des stocks constitués par l'État concernant les produits utilisés en anesthésie et comment le Gouvernement souhaite redistribuer ces derniers afin d'éviter toute rupture de moyens au sein des établissements.

Données clés

Auteur : [Mme Marine Brenier](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30049

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juin 2020](#), page 3777

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)